Téléchargé le 12-07-2025 à 16:21

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	04-07-2025
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Examen professionnel - concours pour avancement de grade
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	29-10-2025

A propos du poste :

Les membres du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers accomplissent des missions ou des travaux à caractère technique.

Ils peuvent se voir confier l'animation d'une équipe ainsi que la coordination d'un ou plusieurs ateliers ou unités de production impliquant la mise en œuvre de techniques ou de qualifications particulières.

Ils peuvent également participer à la formation des personnels ouvriers.

Ils ont vocation à occuper les emplois qui nécessitent des qualifications particulières sanctionnées par un niveau d'expertise acquis par la formation initiale, l'expérience professionnelle ou la formation tout au long de la vie.

Ils peuvent être investis de responsabilités particulières et être amenés à diriger et à coordonner les travaux des techniciens hospitaliers ou à assurer la gestion d'un service ou partie de service.

Ils peuvent également être chargés d'études.

Informations sur l'établissement

Nom : ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE REUNION

Ville : 97460 Saint-Paul

Pour candidater

Date limite de candidature : 05-08-2025

Conditions de candidature :

Cet examen est ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 6ème échelon du premier grade et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Pièces à fournir :

Nombre d’exemplaires identiques du dossier de candidatures à fournir : 4

Le dossier de candidature doit comporter, **dans l’ordre suivant** :

1. Une demande d’admission à concourir sur papier libre (lettre de motivation) ;

2. Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;

3. Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;

4. La fiche du poste occupé ;

5. Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat dont les rubriques mentionnées en annexe de l'arrêté du 24 octobre 2012, sont dûment remplies et accompagnées des pièces justificatives correspondant à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat ;

6. Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne ;

7. Un état signalétique des services militaires ou pour les candidats de moins de 25 ans à la date du concours, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

8. Un courrier autorisant l'établissement à accéder au casier judiciaire (bulletin n°2) ;

Mail pour l'envoi des candidatures :	drh@epsmr.org
Adresse postale pour l'envoi des candidatures :	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE DE LA RÉUNION (EPSMR) Direction des Ressources Humaines Monsieur le Directeur des Ressources Humaines 42 Rue du Grand Pourpier 97866 SAINT-PAUL CEDEX